



Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques"

- Formation continue -



Nous contacter



Les Vaseix

Objectifs visés et
Évaluables

- Savoir identifier les différents types de produits phytopharmaceutiques
- Savoir identifier les produits accessibles aux professionnels en fonction du cadre d'utilisation : secteur agricole et forestier, gestionnaires public ou privés d'espaces verts ou d'infrastructures.
- Savoir identifier les risques et conseiller le client sur les modalités d'usages, les doses recommandées selon les préconisations du fabricant figurant dans la fiche de données de sécurité du produit.
- Maîtriser la réglementation liée à l'usage de produits phytopharmaceutiques de synthèse y compris pour les professionnels.
- S'assurer que les produits mis en vente à la fois pour les professionnels et le grand public disposent d'une autorisation de mise sur le marché.
- Gérer les stocks de produits au sein de l'entreprise et savoir les stocker en fonction de leur catégorie de dangers.
- Connaître la réglementation en matière de transport de matières dangereuses afin de conseiller le client sur les modalités de transport et de stockage des différents produits.
- Préconiser lorsque c'est adapté, l'utilisation de produits ou méthodologies alternatives à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Tenir à jour le registre des ventes.

Conditions du métier

Certificat adapté à toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec la distribution des produits phytopharmaceutiques. Certificat attestant d'un niveau de connaissance adapté en fonction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Public ciblé

Professionnels :

- Salariés
- Chefs d'entreprise

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30 cfppa.limoges@educagri.fr

Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français « lu, écrit, parlé »

Utilisation de base de l'outil informatique

Pré-requis matériels : tablette ou ordinateur avec connexion internet stable pour le suivi de la formation à distance.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Formation dispensée exclusivement en Centre de Formation

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement. Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel, en salle (cours, mise en situation, études de cas) ou en distanciel via la plateforme Préférence Formation (documents à consulter, guide d'activités interactives, recherches actives sur les sites de référence et les fiches réglementation, quiz, QCM préparatoire)

Validation de la formation

Mode de validation	Inscrit au RS n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	5654	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	10/09/2016

Contenus principaux de la formation

Réglementation

Cadre réglementaire, français : Plan Ecophyto – Grenelle, les différents certificats => Obligation, définition produits phytosanitaires, transport et stockage.

Stratégies pour limiter recours phytos

Identification des bioagresseurs
Biocontrôle, lutte intégrée. Choix espèces variétés, contrôle cultural, travail du sol.
Raisonnement intervention.

Prévention des risques pour l'environnement

Impact sur l'environnement, connaissance des dangers, contamination, pollution et risques.

Santé

Etiquette, pictogrammes, situation d'exposition. Dangereusité, pénétration, intoxication. Devenir des produits.

Durée totale de la formation : 21h00

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

L'évaluation et le test seul sont réalisés à partir du module « QCM » de l'application habilitation-ofphyto.fr

Certificat valable 5 ans

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et modes de financements

Coût de la formation

Individuel : 140 € par jour, 420 € pour la session.

Groupe : 1 100 € par jour, 3 300 € pour la session.

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux de satisfaction 2024 : 100%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix

Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur des stages courts de la formation continue :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente administrative :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr